



- **Élections au Comité National du CNRS**
- **Plate-forme intersyndicale et intercatégorielle**
- **Les candidats présentés par les syndicats signataires de la plate-forme dans les collèges A.B.C.**

modalités de vote

SCRUTIN

Uninominal majoritaire à deux tours : 6 sièges à pourvoir en collège B, 7 en collège A (dont deux obligatoirement chercheurs, MR ou DR), 2 en collège C (ingénieurs - CNRS).

Sont élus au premier tour les candidats obtenant plus de 50 % des voix.

CONSIGNES GENERALES

Dans la presque totalité des sections, nos syndicats présentent des « listes » complètes :

— pour les collèges A et B (chercheurs et enseignants-chercheurs) liste SNCS - SNESup ;

— pour le collège C (ingénieurs), liste SNTRS et SNTRS - SNPCEN pour la section VI (Physique nucléaire et corpusculaire).

« Omettre » le nom d'un candidat syndical, c'est affaiblir nos forces... Les collèges A et B sont des collèges enseignants, chercheurs confondus ; dans l'établissement des « listes », le SNCS et le SNESup ont tenu compte des représentations et des forces respectives de chaque syndicat dans la section. Pour un vote efficace, pas de discrimination entre candidats enseignants et candidats chercheurs : votez pour toute la « liste ».

« Compléter une liste incomplète », c'est défavoriser nos syndicats, c'est, en fait, voter contre nos candidats. Si nos syndicats ne présentent pas une « liste complète », laissez des lignes non remplies.

ATTENTION !

Les élections ont lieu par correspondance ; les bulletins de vote parviennent au domicile de chaque électeur. Assurez-vous que vos collègues ont reçu le matériel électoral.

MODALITES PRATIQUES

— remplir les bulletins à la main,

— pas de signe distinctif (y compris des indications telles que grade, laboratoire, soutien syndical, etc.) ;

— l'ordre des noms ne joue pas. Pour le collège A, sur les sept lignes, deux lignes sont obligatoirement réservées pour des candidats chercheurs (MR ou DR), les cinq autres lignes indifféremment pour des candidats chercheurs ou enseignants. Aucune obligation de remplir les deux lignes chercheurs, dans l'éventualité où la liste syndicale n'a pas de candidat chercheur A.

POUR UNE TRES LARGE PARTICIPATION AU VOTE

Le gouvernement veut réduire le droit d'expression des personnels : éviction des ITA, refus de vote aux ingénieurs 1B, éviction des assistants, élections à la sauvette, expression syndicale muselée avec le refus de la propagande syndicale et des professions de foi des candidats dans l'envoi officiel du matériel électoral...

Dénoncez ces manœuvres. Imposez le respect de la volonté démocratique des personnels.

VOTEZ

Faites voter pour la liste soutenue par le SNCS (FEN), le SNESup (FEN), le SNTRS (CGT) et le SNPCEN (FEN).

DATE LIMITE DE VOTE: 29 MAI 1980

pour un Comité National représentatif et combatif

Par une succession de décrets, le pouvoir a voulu restreindre l'intervention des travailleurs scientifiques dans le domaine où ils exercent leur métier. Il a éliminé les assistants, les techniciens et administratifs du corps électoral, imposé un mode de scrutin non démocratique : il voudrait un Comité National « d'experts scientifiques », sans initiative, sans pouvoir, sans indépendance.

Les commissions actuelles du Comité National ont refusé ce rôle, fermement pris position contre les décrets imposés, pour la responsabilité, les prérogatives réelles, l'indépendance scientifique du Comité National. Les élus sortants de nos syndicats, ont largement contribué, par leur nombre, par leur cohésion, et leurs initiatives à ce que soient ainsi défendus la recherche et ses personnels.

Aujourd'hui, le Comité National va être renouvelé. La direction souhaite une participation électorale restreinte pour rendre plus fragile le Comité National : pas de publicité sur ces élections, pas de profession de foi pour les candidats.

Elle espère la confusion et le découragement des scientifiques.

Cela nous le refusons.

Nous voulons que les enseignants, les ingénieurs, les chercheurs, s'expriment massivement par ces élections.

Qu'ils disent que la récession constante des moyens de recherche doit cesser ; qu'il faut

de jeunes scientifiques dans les équipes et que les créations de postes sont une urgence, qu'ils refusent l'orientation autoritaire des recherches, le pilotage politique, l'insécurité généralisée et l'instabilité de l'emploi, des statuts imposés aux personnels et qui ne répondent pas à leurs revendications ; qu'ils veulent les moyens pour le Comité National de jouer son rôle dynamique pour la recherche, avec la participation de toutes les catégories de personnel, une plus grande transparence du fonctionnement, une amélioration des liens avec les diverses formations de recherche.

Les candidats que nous présentons, sont engagés sur des programmes cohérents, une plate-forme commune. Ils sont décidés à informer, à défendre les personnels et la recherche, à défendre l'ensemble de chaque discipline.

Ils sont les candidats de tous les chercheurs, de toutes les catégories d'ITA, de tous les enseignants-chercheurs.

Mandez-les ! Votez pour eux ! Mais aussi, faites connaître leur engagement, appelez vos collègues à un vote de lutte.

Michel GRUELLE
Secrétaire Général du SNCS-FEN

Pierre DUHARCOURT
Secrétaire Général du SNESup-FEN

Alain MONTINTIN
Secrétaire Général du SNTRS-CGT

Jean-Pierre BARBE
Secrétaire Général du SNPEN-FEN

programme intersyndical et intercatégoriel pour les élections au Comité National

Dans le contexte difficile où se trouve la recherche française, l'enjeu des élections au Comité National est considérable : il s'agit de savoir si les sections du Comité National ne deviendront qu'un rouage de l'appareil d'Etat pour mettre en place la politique gouvernementale de recherche ou si elles seront un instrument des scientifiques pour se défendre, pour discuter, pour proposer, pour coordonner et pour promouvoir le progrès scientifique.

Un contexte de lutte

● Depuis plus de 10 ans, la recherche publique subit une grave récession. Depuis des années, les diverses réformes ont visé à accroître le rôle du pouvoir politique sur les orientations de recherche et à renforcer le poids des instances politiques (ministères), ou technocratiques au détriment du rôle des instances scientifiques élues. Les recherches liées au développement des connaissances sont sacrifiées. Il en est de même de larges secteurs de recherches appliquées qui ne sont pas dans les créneaux « officiels ».

● Parce que la mise en place progressive de procédures visant à accorder sélectivement les moyens n'a pas été suffisamment efficace à son gré, le pouvoir attaque brutalement les structures du CNRS, comme celles du CEA, du CNES et de l'IRIA.

Les décrets de septembre 1979 visent à concentrer les pouvoirs au sein d'un Conseil nommé et à dénaturer le rôle du Comité National dont sont exclus nombre d'universitaires ainsi que les techniciens et administratifs du CNRS.

Le pouvoir tente ainsi d'imposer sa politique par la mise en place de structures autoritaires et en limitant ou supprimant la participation des représentants élus de la communauté scientifique : participation à des organes dénués de tout pouvoir réel en matière de définition de la politique de recherche et de répartition des moyens.

La politique que l'on veut imposer dans les divers organismes publics de recherche, notamment au CNRS, aurait des répercussions très importantes sur la recherche universitaire, compte tenu des liens étroits qui se sont tissés entre ces organismes et les équipes et laboratoires universitaires. Comme le montrent les analyses sectorielles de la DGRST, le pouvoir voudrait utiliser ces organismes pour piloter la recherche universitaire, accusée de ne pas se préoccuper suffisamment de la « valorisation de la matière grise ».

La politique d'habilitations des 3^e cycles va dans le même sens : le pouvoir prétend limiter l'accès des étudiants, n'habiliter qu'en fonction des « débouchés » (donc des axes prioritaires), concentrer et supprimer les formations, etc.

Le statut des chercheurs, publié sans négociation

en janvier, est inacceptable. Tout d'abord, il ne répond en rien aux revendications principales des chercheurs. Il vise en fait à assurer la « mobilité forcée » et la « disponibilité » des chercheurs afin de mieux piloter la recherche de l'extérieur.

Il reflète une grande méfiance et un mépris certain de toute la communauté scientifique et des instances élues, en donnant à la Direction un pouvoir de « contrôle » considérable sur les choix des sections du Comité National et en introduisant, à tous les niveaux, de multiples critères arbitraires et administratifs qui limitent ces choix.

Cette politique remet fondamentalement en cause les missions de la recherche universitaire. Elle renforce par là-même la dépendance de notre pays en matière d'applications de la recherche. Elle s'accompagne de mesures qui visent au renforcement des hiérarchies, au contrôle idéologique, à la soumission des scientifiques. Elle nie la réalité du travail scientifique, et menace l'essor et la liberté de la recherche. Un tel contexte nécessite la présence importante au Comité National d'élus appuyés par des syndicats forts, sur un programme cohérent, clair et offensif.

Les grandes options des candidats syndicaux

Notre pays devrait consacrer à la recherche la part qu'exige son développement social, économique et culturel ; le financement public de la recherche devrait être harmonieusement réparti entre les différents secteurs ; il ne saurait dispenser le secteur privé de financer sur fonds propres sa recherche. La recherche universitaire a vocation à faire progresser l'ensemble des connaissances et à les diffuser, notamment à travers l'enseignement supérieur ; de ce fait, elle ne saurait être un monde fermé sur lui-même. Le CNRS doit développer ses relations avec la recherche universitaire de façon privilégiée.

Mais les contacts de la recherche universitaire et du CNRS doivent aussi concerner les autres organismes de recherche, publics et privés, les collectivités locales et les organisations de travailleurs.

Cela exige des moyens, mais aussi la participation de toute la communauté scientifique, en liaison avec l'ensemble des forces sociales concernées.

La politique de pilotage par l'aval voulue par le pouvoir ne répond en rien à ces exigences. Les élus la refuseront donc et agiront pour une autre politique. Il s'agit notamment, au sein du Comité National, de poursuivre la bataille contre les décrets réorganisant le CNRS et les carrières des chercheurs, d'agir pour que le Comité National assume toutes les prérogatives qui devraient être les siennes : élaboration et contrôle de l'application de la politique scientifique, chiffrage des besoins, répartition des moyens, carrière des chercheurs.

Mandat des élus syndicaux

Les élus syndicaux sont des militants. Ils défendent les positions syndicales définies par leur organisation, participent activement à l'élaboration de ces positions et reçoivent des syndicats l'aide nécessaire à l'exercice de leur mandat.

Dans le cadre des actions menées par leurs syndicats pour la défense de la recherche et de ses personnels, les élus animent la lutte dans leur discipline et leur section du Comité National.

Les mandats syndicaux concernent les buts à atteindre. Une certaine liberté est laissée aux syndiqués de la discipline et aux élus quant aux moyens à utiliser. Le corollaire de cette liberté est le contrôle à posteriori des élus. Les élus syndicaux sont responsables devant leur syndicat et devant leurs électeurs.

Compte tenu des attributions particulièrement importantes du Comité National de la Recherche Scientifique à l'égard des personnels du CNRS (embauche des chercheurs et gestion de leur carrière, création et suppression d'emplois d'ingénieurs, techniciens et administratifs lors de l'examen des besoins et des moyens de formation de recherche), le programme de référence de tous les élus pour la défense des personnels du CNRS, ne peut être que celui du syndicat de la catégorie concernée.

Les élus syndicaux s'engagent donc, en acceptant la présente plate-forme, à appliquer le programme du SNCS-FEN pour la défense des chercheurs et le programme du SNTRS-CGT pour la défense des ITA du CNRS. Ils se coordonneront pour les points concernant les échanges.

Ils s'engagent également, pour toutes les questions qui relèvent du Comité National de la Recherche Scientifique, à se concerter pour agir en commun au sein des commissions, et à participer aux réunions des comités de coordination intersyndicaux ou des comités de liaison SNCS.

Défense des chercheurs, enseignants et ITA

La défense des personnels est la première fonction des élus. Elle concerne la défense de l'emploi, des carrières, des moyens et des conditions de travail, des libertés scientifiques, syndicales et politiques.

Cette défense s'applique évidemment aux chercheurs et aux ingénieurs, techniciens et administratifs du CNRS, mais aussi aux enseignants-chercheurs et au personnel à statut particulier ou hors-statut dont la situation et les perspectives dépendent dans une large mesure des moyens du CNRS.

Les élus agiront pour s'opposer aux licenciements et pour empêcher qu'un chercheur ou un ITA subisse les effets du manque de postes, de l'insuffisance des statuts actuels ou de conditions de travail défavorables. Ils utiliseront toutes les possibilités de défense à leur disposition.

Ils s'opposeront à la politique de mobilité forcée

des personnels de la recherche. Ils veilleront à ce que les affectations, les transferts ou les suppressions de postes d'ITA ne se traduisent pas par le licenciement ou la « valse » des ITA. L'article 46 du statut des ITA garantit une certaine sécurité d'emploi mais ne permet pas de contrecarrer la mobilité forcée engendrée par la redistribution des postes. Les élus demanderont le transfert du poste avec l'ITA dans une formation où un réel besoin existe (et ne relevant pas forcément de la même section) après accord des parties concernées : technicien et formation d'accueil.

Ils défendront le droit à l'initiative scientifique, à la liberté de recherche, à la mobilité volontaire de thème ou de laboratoire. Ils s'opposeront par contre avec force à la mobilité forcée et arbitraire des attachés de recherche au bout de 4 ans. En cas de réorganisation ou dissolution de formation, les élus s'assureront que tous les personnels — notamment, les enseignants-chercheurs trop souvent « ignorés » de la Direction du CNRS — puissent poursuivre leurs recherches.

Les élus veilleront également à ce que la politique des détachements au CNRS ne se traduise pas par des renvois autoritaires et ne compromette pas l'existence et le développement d'un corps de chercheurs à temps plein et d'équipes de recherche stables.

Si le CNRS est une structure d'accueil normale pour les enseignants-chercheurs, les postes du CNRS ne sauraient être utilisés qu'exceptionnellement, en l'état actuel des choses, pour les détachements de courte durée. Les élus agiront pour que des modalités plus souples d'échanges, entre chercheurs et enseignants-chercheurs, soient mises en place.

Les élus exigeront les postes nécessaires pour empêcher les licenciements, pour assurer le déroulement normal des carrières et pour permettre aux formations de recherche de vivre et de se développer. Ils défendront le droit à l'emploi des personnels hors-statut et agiront pour le recensement et l'intégration sur postes budgétaires de ces personnels ainsi que pour toute amélioration de leur situation.

Ils défendront une politique de l'emploi scientifique visant à ouvrir de larges débouchés aux jeunes scientifiques formés dans les laboratoires.

Les élus lutteront pour que les postes nécessaires aux promotions soient débloqués, pour que les critères de promotion soient explicités et pour que les sections du Comité National se déterminent souverainement, et travaillent sur des critères strictement scientifiques à l'exclusion de tout pseudocritère quantitatif et des clauses autoritaires administratives et antiscientifiques du nouveau statut des chercheurs. En particulier :

— ils demanderont que les nouveaux entrants et les attachés fassent l'objet de deux rapports scientifiques approfondis (les rapporteurs ayant discuté avec les intéressés) et s'opposeront à la procédure des Comités d'audition qui vise à diviser les disciplines en thèmes, à affaiblir le rôle des sections et à faire dépendre l'avenir du candidat de 20 minutes de discussion ;

— ils exigeront que lors du passage « attaché-chargé », les attachés en fin de période AR, soient correctement classés sur la liste d'ensemble, que la section votera après discussion ;

— ils agiront pour que tous les chercheurs aient une carrière minimum allant jusqu'à chargé de recherche 9^e échelon et que des accélérations de carrière puissent avoir lieu tout au long de la période de CR. Les élus dénonceront tout malthusianisme, veilleront à l'application la plus favorable du statut actuel et défendront la revendication de titularisation des personnels.

Redonner tout leur rôle aux scientifiques et au comité national

Alors que depuis des années, tout est fait pour éliminer les scientifiques des principales décisions en matière de recherche, la tâche première des élus sera de redonner tout son rôle au Comité National. Les élus devront dès les premières sessions entraîner la section à refuser le cadre des nouveaux décrets si celui-ci limite l'ordre du jour et les thèmes de discussions des sections. Celles-ci devront être amenées à définir une politique scientifique, à faire des propositions chiffrées quant aux besoins et à la distribution des crédits et à se prononcer sur l'affectation, les thèmes de recherche de tous les personnels et sur le recrutement et la promotion des chercheurs.

Ils amèneront la section à s'appuyer sur l'ensemble des formations et des personnels pour imposer son rôle. De ce point de vue, ils demanderont que la section proteste et s'appuie sur l'avis des responsables et représentants de formations, notamment au cas où l'esprit de ses propositions n'aurait pas été pris en compte par la direction. Soutenus par des actions avant la session par tous les personnels, les élus feront leur possible pour entraîner la section sur une telle conception.

S'agissant de la composition des instances, les élus exigeront que les chercheurs et ingénieurs, techniciens et administratifs soient représentés dans toutes les instances. En premier lieu, les sections exigeront que les ITA et tous les universitaires se voient réhabiliter dans leur droit à être électeurs et éligibles. Les sections demanderont une représentation équitable des chercheurs et ITA dans les comités sectoriels et au Comité Scientifique.

Promouvoir la recherche, défendre la liberté de recherche, assurer le pluralisme des thèmes et écoles scientifiques

La récession des moyens de recherche a amené le CNRS à travailler à nombre de formation constant. Cela a, à la fois, pour conséquence une diminution de la proportion des formations propres du CNRS (qui ne fait donc pas face à ses responsabilités dans nombre de disciplines) et à empêcher l'association au CNRS des nombreuses formations universitaires qui le souhaitent et le méritent.

Une tâche fondamentale des élus sera d'entraîner la section dans la bataille budgétaire en utilisant toutes les formes d'action possibles (action vis-à-vis des pouvoirs publics, expression à l'extérieur...). Ils l'amèneront à travailler sur une base revendicative et scientifique.

Les élus s'opposeront à toute mesure discriminatoire envers un groupe de discipline et à toute

proposition mettant en cause l'unité du CNRS, que ce soit en séparant des « instituts » ou des « programmes » ou en mettant des secteurs en extinction (exemple : menaces actuelles sur les Sciences Humaines). Les élus rappelleront la volonté de voir la recherche présente en Sciences Humaines par des postes frais (chercheurs, ITA) et des moyens pour le développement de recherches CNRS et universitaires.

Les élus demanderont un développement équilibré des divers thèmes, des diverses écoles existant dans la section. Ils défendront le pluralisme et la liberté scientifique. Ils seront donc amenés à s'opposer à ce que des programmes « prioritaires », décidés à l'extérieur et sans consultation de scientifiques, entraînent des déséquilibres entre laboratoires ou thèmes.

Ils s'opposeront à tous concepts technocratiques (laboratoires d'excellence, de formation, de recrutement) qui ne prennent pas en compte la diversité et la complexité des situations dans les disciplines et s'opposeront à toute mesure entraînant la division de la ou des sections en thèmes imposés par la Direction.

En cas de réorientation de laboratoires, les élus, en accord avec les personnels et en relation avec les sections syndicales locales, poseront très tôt à la section tout problème se posant au groupe (retraite du patron, conflits internes, etc.) afin de pouvoir y remédier. Dans le cas où les personnels concluraient à la dissolution, la division du groupe ou sa réorientation, les problèmes scientifiques, géographiques et humains posés par la réaffectation devront être examinés soigneusement.

Le fait que, dans les nouveaux statuts du CNRS, le « Conseil » entièrement nommé peut créer, dissoudre et modifier autoritairement les équipes, donne au pouvoir une arme majeure pour assurer l'insécurité d'emploi, la mobilité autoritaire de thème et de région. Les élus entraîneront la section à s'opposer à de tels coups de force et lutteront avec les syndicats.

Il est souhaitable que des actions particulières puissent être mises sur pied pour coordonner les efforts sur un thème donné ou pour favoriser les coopérations indispensables. Ainsi, l'achat, l'utilisation, l'entretien des appareillages lourds, nécessitent entente et collaboration. Les élus lutteront pour que les Comités chargés de telles opérations agissent en accord avec les formations intéressées et que leurs membres émanent exclusivement du Comité National et des formations intéressées. Ils s'opposeront par contre à ce que d'éventuelles « intercommissions » aient les mêmes prérogatives que les sections du Comité National.

L'application de ce programme est placée sous la responsabilité des syndicats et de leurs instances par discipline. Une coordination nationale intersyndicale veillera à la meilleure concertation possible des élus dans chacune des sections et secteurs afin d'assurer la meilleure efficacité à ce programme.

Syndicat National des Chercheurs Scientifiques FEN
Syndicat National de l'Enseignement Supérieur FEN
Syndicat National des Travailleurs
de la Recherche Scientifique CGT
Syndicat National des Personnels Contractuels
de l'Éducation Nationale FEN

candidats présentés par les syndicats signataires de la plate-forme intersyndicale et intercatégorielle

SECTION I

Mathématiques

Collège A

AZEMA Jacques, P, PARIS V.
BARANGER Jacques, P, LYON I.
BOURGUIGNON Jean-Pierre, CR/LA, PALAISEAU.
MAC ALOON Keneth, MR, PARIS.
MOKOBODZKI Gabriel, DR, PARIS.
RAUZY Gérard, P, AIX-MARSEILLE II.
VOGEL Pierre, P, NANTES.

Collège B

COQUET Jean, MA, VALENCIENNES/ORSAY.
DESCHAMPS Mireille, CR, ORSAY.
GRIGIS Alain, AR, ORSAY.
LACHAUD Gilles, MA, PARIS VII.
PUIG Luis, CR, PARIS VII.
SCHWARTZ Jean-Marie, CR, JUSSIEU.

Collège C

LEGENDRE Michel, 2A, Jussieu PARIS
LITMAN Anne, 2A, MARSEILLE.

SECTION II

Informatique, Automatique

Collège A

DIDAY Edwin, P, PARIS IX.
GIRALT Georges, DR, TOULOUSE.
JORRAND Philippe, MR, GRENOBLE.
LOBRY Claude, P, BORDEAUX I.

Collège B

BERNUSSON Jacques, CR, TOULOUSE.
BOUSQUET Léon, MA, TOULOUSE III.
CHOFFRUT Christian, CR, PARIS.
LABORDE Jean-Marie, CR, GRENOBLE.
PIN Jean Eric, AR, JUSSIEU.
QUINTON Patrice, AR, RENNES.

Collège C

MAGE Jean-Pierre, 3A, STRASBOURG.
GUYON Jean-Paul, 2A, LAAS TOULOUSE.

SECTION III

Electronique - Electrotechnique

Collège A

BERTHET Ginette, P, CLERMONT II.
KAMARINOS Georges, MR, GRENOBLE.
PAPIERNIK Albert, P, LIMOGES.
SIXOU Pierre, DR, NICE VALROSE.

Collège B

BRETAGNE Jean, CR, ORSAY.
CHANTE Jean-Pierre, MA, ECL.
POPOVICS Claude, AR, PALAISEAU.
ROBLIN Marie-Louise, CR, PARIS.
SARABAYROUSE Gérard, AR, TOULOUSE.
TABELING Patrick, AR, GIF/YVETTE.

Collège C

DENAT André, 2A, GRENOBLE.
SAVARY Dominique, 3A, IEF ORSAY.

SECTION IV

Mécanique, Energétique

Collège A

BORIES Serge, MR, IMF TOULOUSE.
FRANÇOIS Maurice, P, PARIS VI.
IOOSS Gérard, P, NICE.
JEAN Michel, MR, LMA MARSEILLE.
MAUGIN Gérard, MR, PARIS IV.
TONDEUR Daniel, MR, LSGC NANCY.

Collège B

CARESSA Jean-Paul, CR, IMFM MARSEILLE.
DOAN KIM SON, CR, POITIERS.
GATIGNOL Philippe, MA, PARIS VI.
JEAN Claude, MA, TOULOUSE.
SANCHEZ Victor, CR, TOULOUSE.
SCRIVENER Olivier, CR, STRASBOURG.

Collège C

SARRAZIN Serge, 3A, POITIERS.
STEIMMETZ Daniel, 2A, TOULOUSE.

SECTION V

Physique théorique

Collège A

CORTOIS Jean, P, LILLE.

Collège B

GONZALEZ Luis, AR, ORSAY.
MESSAGER Alain, CR, MARSEILLE.
PROVOST Jean-Pierre, MA, NICE.
SANCHEZ Norma, AR, MEUDON.
TOUNSI Ahmed, CR, PARIS.

SECTION VI

Physique nucléaire et corpusculaire

Collège A

ARVIEUX Jacques, MR, GRENOBLE.
DE BOUARD Xavier, MR, ANNECY.
HAISSINSKI Jacques, P, ORSAY.
LANGEVIN Héléne, DR, ORSAY.
LOISEAUX Jean-Marie, P, GRENOBLE.
PATY Michel, MR, STRASBOURG.
SENE Monique, MR, PARIS.

Collège B

BORDERIE Bernard, AR, ORSAY.
BROLL Claude, CR, ANNECY.
DOAN Thu Phong, CR, BORDEAUX.
ILLE Bernard, AR, LYON.
KRAUS Ludolf, MA, STRASBOURG.
MERDINGER Jean-Claude, CR, STRASBOURG.

Collège C

BERNET Alice, 3A, IPN ORSAY.
DAMANY André, Ingénieur, LAL, ORSAY.

SECTION VII

Astronomie et environnement planétaire

Collège A

BARLIER François, Astronome, GRASSE.
GEORGELIN Yvon, Ast. Adj. MARSEILLE.
HENOUX Jean-Claude, MR, MEUDON.
LE SQUEREN Anne-Marie, MR, MEUDON.
SAHAL Sylvie, MR, MEUDON.
TEITELBAUM Hector, MR, VERRIERES.

Collège B

BELY DUBAU Françoise, CR, NICE.
BOULESTEIX Jacques, AR, MARSEILLE.
CORNILLEAU Nicole, AR, ISSY-LES-MOULINEAUX.

SERRA Guy, AR, TOULOUSE.
VAUCLAIR Gérard, CR, MEUDON.

Collège C

PETRINI Renata, 3A, NICE.
THOMAS Roger, 1A, ORLEANS.

SECTION VIII

Physique atomique et moléculaire

Collège A

JAEGLÉ Pierre, MR, ORSAY.
MORET BAILLY Jacques, P, DIJON.
OKSENGORN B., DR, VILLETANEUSE.
SECROUN Claude, P, REIMS.

Collège B

BRIGUET André, MA, LYON I.
CAMY-PEYRET Claude, CR, ORSAY.
CHEVALEYRE Jacques, CR, LYON.
COHEN de LARA Evelyne, CR, PARIS VI.
GANDARA Georges, MA, LILLE I.
SUREAU Alain, CR, ORSAY.

Collège C

CHANCONIE André, 2A, VILLETANEUSE.
LEROUX Roger, 3A, ORSAY.

SECTION IX

Structure et dynamique moléculaire

Collège A

ALLAVENA Marcel, MR, PARIS.
HOUALLA Doureid, MR, TOULOUSE.

Collège B

CHOPARD Claude, AR, PARIS.
CONSTANCIEL Raymond, MA, PARIS VI.
DWORKIN Ary, CR, ORSAY.
FILLAUX François, CR, THIAIS.
PELLEGATTI Alain, CR, MARSEILLE.
TINLAND Bernard, MA, LYON I.

Collège C

JEUNET André, ARS, GRENOBLE.
FRAJERMAN Claude, 2A, GIF.

SECTION X

Physico-chimie des interactions

Collège A

COSTA Max, MR, BELLEVUE.
FIGUERAS François, MR, LYON.
LENZI Michel, P, ENSC, TOULOUSE.

MATHIEU Michel, DR, LYON.
PAGETTI Jacques, P, BESANÇON.

Collège B

COLLIN Jean-Paul, CR, STRASBOURG.
FORMENTI Marc, MA, LYON I.
GRILLET Yves, CR, MARSEILLE.
JUPILLE Jacques, CR, NANCY.
POINTUD Yvon, CR, CLERMONT-FERRAND.
PRIVAT Mireille, MA, MONTPELLIER II.

Collège C

DEMARY Jean, 2A, JUSSIEU PARIS.
PIQUARD Gérard, 2A, NANCY.

SECTION XI

Chimie et physico-chimie des mat. solides

Collège A

BLANZAT Bernard, MR, CHATENAY-MALABRY.
BOILOT Jean-Pierre, P, LIMOGES.
CASALOT André, P, MARSEILLE I.
DUBOIS Bernard, P, ENSC PARIS.
FAYARD Michel, P, PARIS VI.

Collège B

BLEY Françoise, CR, VITRY/SEINE.
DANOT Michel, MA, NANTES.
GANTEAUME Max, CR, MARSEILLE.
GRENIER Jean-Claude, CR, TALENCE.
MOREAUX François, CR, NANCY.
ROUBIN Marc, MA, LYON I.

Collège C

BLANCHARD Monique, 2A, LYON Fac.
RABARDEL Louis, 2A, BORDEAUX.

SECTION XII

Physique des solides

Collège A

BESSON Jean-Michel, MR, PARIS VI.
BROUSSEAU Max, P, INSA, TOULOUSE.
DORMAN Jean-Louis, MR, BELLEVUE.
GODEFROY Geneviève, P, DIJON.
JANOT Christian, P, NANCY I.
MAYNARD Roger, P, GRENOBLE I.
SOULETIE Jean, MR, GRENOBLE.

Collège B

AZIZA André, MA, PARIS VI.
CERNOGORA Jacqueline, CR, PARIS VII.
DEVILLE Alain, MA, AIX-MARSEILLE I.
KUENTZLER Raymond, CR, STRASBOURG.
LABORDE Olivier, CR, GRENOBLE.

Collège C

LAFORST Jean, 2A, GRENOBLE.
SZTERN Jacques, 2A, MEUDON-BELLEVUE.

SECTION XIII

Physique matière condensée - Cristallographie

Collège A

BILLARD Jean, P, LILLE.
BOURGOIN Jean, MR, PARIS ENS.
CARABATOS Constantin, P, IUT de METZ.
CONARD Jacques, MR, ORLEANS.
DUPUY Josette, MR, LYON.
GROSMANN Michel, P, STRASBOURG I.
LAJZEROWICZ Jeanine, P, GRENOBLE I.

Collège B

CHAPON Claude, CR, MARSEILLE.
CHASSAGNE Guy, MA, LYON I.
FORT Alain, AR, STRASBOURG.
GENDRON François, MA, IUT POITIERS-PARIS VI.
ZARKA Albert, CR, PARIS VI.

Collège C

FONDRE J.-P., 2A, VILLETANEUSE.
LAFFORGUE Jean, 3A, TOULOUSE.

SECTION XIV

Géophysique et géologie interne - Minéralogie

Collège A

DEICHA Georges, DR, PARIS.
MOINE Bernard, MR, LYON.

Collège B

AUVRAIS Bernard, MA, RENNES.
BERTRAND Jean-Michel, CR, MONTPELLIER.
CLOCCHIATTI Robert, CR, ORSAY.
DUBOIS Roland, MA, PARIS VI.
ROUSSEAU André, AR, BORDEAUX.
TOLLON Francis, CR, TOULOUSE.

Collège C

BALTENBERGER M., 3A, POUILLY-S/LOIRE.
REMY Hubert, 3A, JUSSIEU-PARIS.

SECTION XV

Géologie sédimentaire et paléontologie

Collège A

BONNEFILLE Raymonde, MR, MARSEILLE.
FOUCAULT Alain, MC, PARIS - Muséum.
HARTENBERGER Jean-Louis, MR, MONTPELLIER.
MOULADE Michel, MR, NICE.
WEBER Francis, MR, STRASBOURG.

Collège B

DE BONIS Louis, MA, PARIS VI.
CLERMONT Jacques, MA, NANCY I.
POPLIN Cécile, CR, PARIS.
ROBARDET Michel, CR, RENNES.

SIGE Bernard, CR, MONTPELLIER.
TRAUTH Norbert, CR, STRASBOURG.

Collège C

RIOLLET Guy, 2A, MARSEILLE.
SAMUEL Jean, 3A, STRASBOURG.

SECTION XVI

Océanographie et physique de l'atmosphère.

Collège A

BELLAN Denise, MR, MARSEILLE.
GLEMAREC Michel P, BREST.
JACQUES Guy, MR, BANYULS.
MONACO André, MR, PERPIGNAN.
MONNIOT Claude, MC, PARIS - Muséum.
SERVANT Jean, MR, TOULOUSE.
SOYER Jacques, P, PARIS VI.

Collège B

BRUN COTTAN Jean-Claude, CR, PARIS.
DELEPINE René, MA, PARIS VI.
FIALA Michel, AR, BANYULS.
GRAZZINI Colette, CR, PARIS.
GUEDALIA Daniel, CR, TOULOUSE.
LAVAL Philippe, CR, VILLEFRANCHE.

Collège C

CHIAVERINI Jacques, 3A, VILLEFRANCHE/MER.
N'GUYEN Hun Van, 2A, GIF-S/YVETTE.

SECTION XVII

Synthèse organique et réactivité

Collège A

BLOCH Robert, MR, ORSAY.
LEPERCHEC Pierre, MR, SOLAISE - LYON.
SEYDEN Jacqueline, DR, VITRY-THIAIS.

Collège B

BIRAN Claude, MA, BORDEAUX I.
GERMAIN Alain, CR, MONTPELLIER.
GORRICHON Lilianne, CR, TOULOUSE.
GRUSSELLE Michel, CR, VITRY-THIAIS.
PRADERE Alain, AR, NANTES.
STEPHAN Elie, MA, PARIS ENSC.

Collège C

HEINTZ Monique, 2A, VITRY-THIAIS.
SAINT ROCH Bruno, 2A, TOULOUSE.

SECTION XVIII

Chimie organique biologique, thérapeutique

Collège A

DVOLAITZKY Maya, MR, PARIS.

Collège B

ANKER Daniel, CR, LYON.
BRIENNE Marie-Josèphe, CR, PARIS.
CHEREST Marc, CR, GIF-S/YVETTE.
COURSEILLE Christian, MA, BORDEAUX I.
JALLAGEAS Jean-Claude, MA, MONTPELLIER II.
SICSIC Sames, CR, THIAIS.

Collège C

FARRUGIA Gisèle, 3A, GIF-S/YVETTE.
VARECH Daniel, 2A, COLLEGE DE FRANCE.

SECTION XIX

Physico-chimie des polymères et molécules biologiques

Collège A

MARRAUD Michel, MR, NANCY.
NOEL Claudine, MR, PARIS.

Collège B

BRACK André, MR, ORLEANS.
COULON Claude, AR, TALENCE.
DUVAL Michel, AR, STRASBOURG.
MONJOL Pierre, MA, PARIS VI.
PASCAULT Jean-Pierre, MA, LYON - INSA.
VERT Michel, CR, ROUEN.

Collège C

ROUILLON Jean-Claude, 2A, TALENCE.
SERE Yves, 3A, NANCY.

SECTION XX

Biochimie

Collège A

NINIO Jacques, MR, PARIS.
REISS Cl. MR, PARIS.
THOMAS Daniel, P, COMPIEGNE IUT.

Collège B

BEREZIAT Gilbert, Chef Trav., PARIS VI.
DOLY Janine, CR, PARIS.
HENRY Yann, CR, PARIS.
MAZAT Jean-Pierre, MA, BORDEAUX.
REINBOLT J., CR, STRASBOURG.
ZELWER Charles, CR, GIF/YVETTE.

Collège C

GANDAR Jean-Claude, 2A, BORDEAUX.
DUTKA Sophie, 3A, PARIS.

SECTION XXI

Biologie cellulaire

Collège A

AMALRIC François, MR, TOULOUSE.

BLANGY Daniel, P, PARIS VI.
DAILLIE Jacques, P, LYON I.
DEREGONDO Anne-Marie, MR, VILLEJUIF.
DREYFUS Jean-Claude, P, PARIS V.
JACOB Monique, MR, STRASBOURG.
VIGIER Philippe, DR, ORSAY.

Collège B

ESPARDELLIER Françoise, MA, PARIS XI.
FLAMAND Anne, CR, ORSAY.
LUZZATI Mario, MR, ORSAY.
ROUGET Pierre, MA, PARIS VII.
SANCHEZ-TEFF Simone, CR, MONTPELLIER.
SICARD Nicole, CR, TOULOUSE.

Collège C

BELAICH Anne, 2A, MARSEILLE.
LEFORT Christiane, 2A, ORSAY.

SECTION XXII

Biologie des interactions cellulaires

Collège A

BOCKAERT Joël, MC, Collège de France.
COLIN-VIRMAUX Noelle, MR, STRASBOURG.
GARY-BOBO Claude, P, PARIS VI.
MAUCHAMP Jean, MR, MARSEILLE.
ROCHAT Henri, MC, MARSEILLE.
URIEL José, MR, VILLEJUIF.

Collège B

COURAUD François, chef trav., AIX-MARSEILLE II.
LANDEMORE Gérard, A, CHU CAEN.
RENDON Alvaro, CR, STRASBOURG.
SARTOR Pierre, CR, BORDEAUX.
TABACIK Christiane, CR, MONTPELLIER.
TIRARD Alain, AR, MARSEILLE.

Collège C

DEVILLIERS Ginette, 3A, STRASBOURG.
SEGU Louis, 2A, MARSEILLE.

SECTION XXIII

Pathologie expérimentale et comparée

Collège A

GAUDY Jean, MC, PARIS VI.
HAREL Louise, MR, VILLEJUIF.
HOCQUET Paul, P, ANGERS.
LATRILLE Jacques, P, BORDEAUX.
PATY Jacques, P, BORDEAUX.
PERIES Jorge, DR, PARIS.

Collège B

BIQUARD Jean-Michel, CR, ORSAY.
BOUCHEIX Claude, chef clinique, PARIS.
BRUCKER Gilles, chef de trav. PARIS VI.
BUENDIA Marie Anick, CR, PARIS.
COUDERC Jacques, CR, PARIS.
LESPINATS Geneviève, MR, VILLEJUIF.

SECTION XXIV

Thérapeutique expérimentale, Pharmacologie

Collège A

BONVALET Douceline, MC, CHU Lariboisière.
DUFY Bernard, MR, BORDEAUX.
FAVAREL-GARRIGUES Jean-Claude, MC, BORDEAUX II.
GUELFY Julien, P, RENNES.
KAHN Marcel-Francis, P, PARIS VII.
LEROUX Jean-Paul, P, PARIS V.

Collège B

ACKER Germaine, CR/LA, PARIS CLAMART.
COMET Michel, chef trav., GRENOBLE.
DAMAIS Chantal, CR, PARIS.
ROZENBAUM Willy, chef de clinique, CHU BICHAT.
SASSINE Antoine, CR, MONTPELLIER.
TORDET Claude, CR, PARIS.

Collège C

PLACHOT Jean-Jacques, 3A, NECKER.

SECTION XXV

Physiologie

Collège A

BOER André, MR, PARIS.
GAGOUIL Yves-Michel, P, POITIERS.
HERMIER Claude, MR, GIF-S/YVETTE.
JACQUOT Robert, P, REIMS.
LAMARCHE Michel, P, PARIS VII.

Collège B

LECERF Jean, CR, DIJON.
PAGER Jeanne, CR, VILLEURBANNE.
PINARD Elisabeth, AR, PARIS.
PORTHA Bernard, MA, PARIS VII.
PUMAIN René, MA, PARIS VI.
RAYMOND Guy, AR, POITIERS.

Collège C

BOUDINOT Michel, 2A, GIF/YVETTE.
DREYFUS Edouard, 3A, STRASBOURG.

SECTION XXVI

Psychophysiologie et psychologie

Collège A

CARON Jean, P, ROUEN.
COQUERY Jean-Marie, P, LILLE.
CURIE Jacques, P, TOULOUSE.
LE MOAL Michel, Dr EPHE, BORDEAUX II.
LEVY SCHOEN Ariane, MR, PARIS.
POITOU Jean-Pierre, MR, AIX-EN-PROVENCE.
VERGNAUD Gérard, MR, PARIS.

Collège B

BASTIEN Claude, MA, AIX-MARSEILLE.
BEUBATON Daniel, CR, MARSEILLE.
De BONIS Monique, CR, PARIS.
DUBOIS Danièle, CR, PARIS VIII.
ESPERET Eric, MA, POITIERS.
GADBOIS Charles, CR, PARIS.

Collège C

REYNARD Guy, 3A, MARSEILLE.
COULMANCE Michel, 3A, MARSEILLE.

SECTION XXVII

Biologie et physiologie végétales

Collège A

BRIANTAIS Jean-Marie, MR, GIF-S/YVETTE.
DULIEU Hubert, MR, PARIS.
FUSEY Pierre, MC, PARIS - Muséum.
GALTIER Jean, MR, MONTPELLIER.
MANACHERE Gérard, P, LYON I.
MAZLIAK Paul, P, PARIS VI.
ZAMBETTAKIS Charalambos, MR, PARIS.

Collège B

CHAVANT Louis, MA, TOULOUSE III.
DELSENY Michel, CR, PERPIGNAN.
DEMARTY Maurice, CR, MONT-ST-AIGNAN.
DUCREUX Georges, MA, PARIS XI.
GRIENENBERGER Jean-Michel, CR, STRASBOURG.
ROBLIN Gabriel, CR, POITIERS.

Collège C

SANDMEIER Michel, 2A, GIF-S/YVETTE.

SECTION XXVIII

Biologie animale

Collège A

BOULIGAND Yves, Dir. EPHE, PARIS.
CARTON Yves, MR, GIF-S/YVETTE.
CHARNIAUX-COTTON Hélène, P, PARIS VI.
DUPRAT Anne-Marie, MR, TOULOUSE.
GASC Jean-Pierre, MC, PARIS - Muséum.
JOUFFROY Françoise, MR, PARIS.
STRAMBI Alain, MR, MARSEILLE.

Collège B

DELAY Bernard, CR, MOULIS.
GARRONE Robert, CR, LYON.
LAMY Michel, MA, BORDEAUX I.
MEUSY Jean-Jacques, CR, PARIS.
THIRIOT Catherine, CR, VILLEFRANCHE/MER.
VALEMBOIS Pierre, MA, BORDEAUX I.

Collège C

CHANCONIE Marcelle, 2A, NOGENT-S/MARNE.
NARDON Christiane, ARS, LYON.

SECTION XXIX

Ecologie

Collège A

HEURTEAUX Pierre, MR, LE SAMBUC.
JACQUARD Pierre, MR, MONTPELLIER.
LACOSTE Alain, P, PARIS XI.
MASSOUD Zaher, MR, BRUNOY.
RAMADE François, P, PARIS XI.
ROUX Albert, P, LYON I.

Collège B

AMIARD Jean-Claude, AR, NANTES.
BALAGUER-POINSOT Nicole, CR, MARSEILLE.
BARBERO Marcel, MA, MARSEILLE III.
BINCHE Françoise, AR, BANYULS-S/MER.
DURRIEU Guy, MA, TOULOUSE III.
GAUTIER Anne-Marie, CR, PAIMPONT.

Collège C

BIASCAMANO Andrée, 2A, MONTPELLIER.
LACAZE Bernard, 2A, MONTPELLIER.

SECTION XXX

Anthropologie, Préhistoire, Ethnologie

Collège A

BALFET Hélène, MR, PARIS.
BARRAU Jacques, MC, Muséum.
DUCOS Pierre, MR, ST-ANDRE-de-CRUZIERE.
HERITIER Françoise, MR, PARIS.

Collège B

AUDOUZE Françoise, CR, PARIS.
BERTHE Claudine, MA, Muséum.
BONTE Pierre, CR, PARIS.
DIGARD Jean-Pierre, CR, IVRY.
PANOFF Michel, CR, PARIS.
SAKKA Michel, ch. de trav., PARIS V.

Collège C

FARRUGGIA Jean-Paul, CDSH PARIS.
MAURIES Michèle, 3A, PARIS.

SECTION XXXI

Sociologie et démographie

Collège A

BENSIMON Denis, P, CAEN.
ISAMBERT François, Dir. d'études, EHESS.
LOJKINE Jean, MR, PARIS.
LUCAS Yvette, MR, TOULOUSE.
MARENCO Claudine, MR, PARIS.
SIMON Michel, P, LILLE.
THOMAS Louis-Vincent, P, PARIS V.

Collège B

CHAMBOREDON Jean-Claude, MA, ENS ULM.

CUKROWICZ Huber, CR, LILLE.
DULONG Renaud, AR, PARIS.
GAUDEMAR Paul, MA, PARIS VIII.
GODARD Francis, CR, NICE.
TOPALOV Christian, CR, PARIS.

Collège C

BASSE Marie-Thérèse, 3A, PARIS.
CREUSEN Joseph, 3A, NANTES.

SECTION XXXII

Géographie

Collège A

BRISSEAU-LOAIZA, P, PAU.
COQUERY Michel, P, PARIS VIII.
DRAIN Michel, MR, MARSEILLE.
FREMONT Armand, P, CAEN.
SOPPELSA Jacques, P, PARIS I.
VIVIAN Huguette, MR, GRENOBLE.
VIVIAN Robert, P, GRENOBLE I.

Collège B

AURIAC Franck, MA, MONTPELLIER III.
BILLARD Armelle, CR, PARIS.
DURAND LASSERVE Alain, AR, BORDEAUX.
FORT Monique, A, PARIS VII.
MATHIEU Nicole, CR, PARIS.
RIVIERE D'ARC Hélène, CR, PARIS.

Collège C

COUTARD Jean-Pierre, 3A, CAEN.
MAIRE Gérard, 2A, STRASBOURG.

SECTION XXXIII

Sciences économiques

Collège A

BIDARD Christian, P, LYON II.
BORRELLY Rolande, P, GRENOBLE II.
De BRUNHOFF Suzanne, MR, PARIS.
MORIN François, P, TOULOUSE I.
LAVIGNE Marie, P, PARIS I.
TABARD Nicole, MR, PARIS.
WEINSTEIN Olivier, P, ROUEN.

Collège B

BOURDON Jean, AR, NANTERRE.
DUVEAU Jacques, MA, LILLE.
GERME Jean-François, AR, PARIS.
GOUX Jean-François, ASS, ST-ETIENNE.
PETIT Pascal, CR, PARIS.
VERHAEREN Raoul, CR, GRENOBLE.

Collège C

BARATRA M., 3A, BORDEAUX.
SEGAL Jean-Pierre, 2A, PARIS.

SECTION XXXIV

Sciences juridiques et politiques

Collège A

DE GEOUFFRE Gérard, P, PARIS X.
KALOGEROPOULOS Dimitri, MR, PARIS.

Collège B

COULON Christian, AR, BORDEAUX.
GAIN Nicole, CR, PARIS.
GUILLANEUF Raymond, MA, PARIS I.
PERCHERON Annick, CR, PARIS.
VATIN Jean-Claude, CR, AIX-EN-PROVENCE.
WALLON-LEDUCQ Christian-Marie, A, LILLE II.

SECTION XXXV

Linguistique générale, Langues et littératures étrangères

Collège A

CHARPIN François, P, LIMOGES.
DESCLAIRE Violette, P, ORLEANS.
FUCHS Catherine, MR, PARIS.
JOLY André, P, LILLE III.
KONIGSON Elie, MR, PARIS.
PARIS Catherine, MR, FRESNES.
SAUVAGEOT Serge, P, PARIS III.

Collège B

GRESILLON Almuth, CR, PARIS.
LANDABURU Jon, CR, Paris.
LAVALLE Bernard, MA, BORDEAUX III.
MAZAUDON Martine, CR, PARIS.
VEKEN Henri, MA, PARIS VII.
WERNER Michaël, CR, PARIS.

Collège C

MIR Marie-Thérèse, 2A, TOULOUSE.
TESTON Bernard, 3A, AIX.

SECTION XXXVI

Etudes linguistiques et littéraires françaises, Musicologie

Collège A

AROM Simon, MR, PARIS.
CHENIEUX-GENDRON Jacqueline, MR, PARIS.
DESNE Roland, P, REIMS.
MARCELLES Jean-Baptiste, P, ROUEN.
OUY Gilbert, MR, PARIS.
VACCARO Jean-Michel, P, TOURS.

Collège B

BONNET Jean-Claude, AR, PARIS.
DUCHEZ Marie-Elisabeth, CR, PARIS.
GIORDAN Henri, CR, AIX-EN-PROVENCE.
MAROTIN François, MA, CLERMONT II.

NAVARRI Roger, MA, BORDEAUX III.
RONAT Mitsou, CR, PARIS.

Collège C

GIRARDIN Chantal, 3A, NANCY.
PAPIN Edmonde, 3A, NANCY.

SECTION XXXVII

Langues et civilisations classiques

Collège A

CASEVITZ Michel, P, LYON II.
LACHENAUD Guy, MA, PARIS X.
LEVEQUE Monique, P, BESANÇON.

Collège B

ANNEQUIN Jacques, MA, BESANÇON.
BERTRAND Daniel, CR, STRASBOURG.
CORBIER Mireille, CR, PARIS.
DEMOUGIN Ségolène, CR, PARIS.
NOUHAUD Michel, MA, LIMOGES.
ROUILLARD Pierre, AR, BORDEAUX.

Collège C

JANON Michel, 3A, AIX.

SECTION XXXVIII

Langues et civilisations orientales

Collège A

AKAMATSU Paul, CR (LA), PARIS.
BAZIN Louis, P, INLCO.
BERNOT Denise, P, INLCO.
De CONTENSON Henri, DR, PARIS.
GARCIN Jean-Claude, P, AIX-MARSEILLE.
LACOSTE-DUJARDIN Camille, MR, PARIS.
VANDERMEERSCH Léon, P, PARIS VI.

Collège B

BONNEFF Marcel, CR, PARIS.
CHABBI Jacqueline, MA, PARIS VIII.
LEMAIRE André, CR, PARIS.
METRAL Françoise, AR, LYON.
ROUAULT Olivier, MA, Collège de France.
ROTH Arlette, CR, PARIS.

Collège C

NATAF Gilda, 2A, Censier PARIS.

SECTION XXXIX

Antiquités nationales - Histoire médiévale

Collège A

BONASSIE Pierre, P, TOULOUSE II.
MAURIN Louis, P, BORDEAUX III.
PRESSOUYRE Léon, MR, PARIS.
SODINI Jean-Pierre, P, PARIS I.

Collège B

BENSAMMAR Elysabeth, AR, PARIS.
GENET Jean-Philippe, MA, PARIS I.
GUERREAU Alain, AR, PARIS.
PERROT Françoise, CR, PARIS.
PILONNIER François, MA, EHESS.
RICHARD Jean-Claude, CR, MONTPELLIER.

Collège C

NIVELLE Nicole, 3A, AIX.
PAILLET Jean-Louis, 2A, PAU.

SECTION XL

Histoire moderne et contemporaine

Collège A

JULIA Dominique, MR, PARIS.
ROCHE Daniel, P, PARIS I.

Collège B

CHARTIER Roger, MA, EHESS, PARIS.
CROIX Alain, CR, (MA Poitiers), NANTES.
DELILLE Gérard, AR, BARI (Italie).
DESCIMON Robert, AR, PARIS.
DEZES Marie Geneviève, CR, PARIS.
ROUX Alain, MA, PARIS VIII.

Collège C

GRAIN Nadine, 3A, LILLE.

SECTION XLI

Philosophie - Epistémologie Histoire des sciences

Collège A

GUILLERMIT Louis, P, AIX-MARSEILLE.
GRANGER Gaston, P, AIX-MARSEILLE.
JOLY Henri, P, GRENOBLE II.
MATHERON Alexandre, P, ENS ST-CLOUD.
RASHED Roshdi, MR, PARIS.
ROBINET André, DR, PARIS.
VEINSTEIN André, P, PARIS VIII.

Collège B

BELLOUR Raymond, CR, PARIS.
GOULET Marie-Odile, AR, PARIS.
JALLEY Michèle, MA, ENS FONTENAY.
LABICA Georges, MA, PARIS X.
MECHOULAN Henry, CR, PARIS.
ZIMMERMANN Francis, CR, PARIS.

INDEX

AR : Attaché de Recherche.
CR : Chargé de Recherche.
MR : Maître de Recherche.
DR : Directeur de Recherche.
MC : Maître de Conférence.
P : Professeur.
MA : Maître-Assistant.
ARS : Assistant de Recherche Spécialisé.
CPN : Contractuel Physique Nucléaire.